

Divorce : et les enfants ?

Autor(en): **Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1426

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

signe de l'homme qui laisserait entendre qu'elles sont en situation de dominées, elles se cabrent et cherchent à récupérer le pouvoir. Sur l'enfant.»

Elle poursuit, en réponse à la question concernant l'abus de pouvoir des femmes: «J'ai eu le réflexe de leur en vouloir. Je me suis interrogée sur les raisons pour lesquelles, notamment en cas de rupture, les femmes cherchaient à ce point à évincer leur partenaire. Puis j'ai réalisé que ce discours continuait de traiter les hommes comme de grands enfants, qu'il faudrait continuer à mater. Mince, si les hommes veulent une place auprès de l'enfant, ils n'ont qu'à la prendre.» Et si le lien avec les enfants est réel, si l'attention est totale, même si la séparation se passe mal, il survit envers et contre tout. J'en veux pour preuve plusieurs hommes divorcés, ou séparés, de ma connaissance qui ont tout partagé avec leur progéniture, et ce bien avant la séparation, et qui n'ont jamais perdu le contact.

Il va sans dire que l'autorité parentale exige un minimum de réflexion et d'entente sur le bien-être des enfants. Et de bon sens. Et là, ce n'est pas tant le divorce qui est à remettre en cause, mais plutôt les adultes qui s'écharpent et prennent les enfants en otage, toutes classes sociales confondues par ailleurs.

Brigitte Mantilleri

Enfant perdant

Christine Castelain-Meunier est pour la médiation, sans en attendre des miracles: «Elle favorise une certaine lucidité parentale sur les rôles de chacun. Elle contribue aussi à mettre sur pied des rituels familiaux, même en cas de séparation, qui aident l'enfant à comprendre qu'il a une mère et un père. Mais nous nageons en eaux troubles, car nous ne sommes pas fichus de reconnaître que, dans les faits, la famille est aujourd'hui centrée sur la mère. On nie qu'elle puisse marginaliser le père, on nie qu'elle puisse se sentir culpabilisée. On désire que les pères s'impliquent, mais on continue à distribuer des «livrets maternels» pour le suivi médical des petits, comme si un père était incapable d'aller chez le pédiatre. L'enfant est le grand perdant de tous ces faux-semblants et cela, on le nie aussi.»

DIVORCE ET LES ENFANTS?

Les lignes qui suivent sont écrites par une mère divorcée, membre de l'Association vaudoise de Familles monoparentales et recomposées. Ces propos n'engagent qu'elle-même.



Depuis 22 ans qu'elle existe, l'AFMR s'est volontiers donné l'image d'un groupe de battantes gardant crânement la tête hors de l'eau, soucieuses d'offrir l'image de forteresses invincibles, pour convaincre les autres – et elles-mêmes – de leur aptitude à se débrouiller seules.

Moi aussi, j'ai clamé haut et fort que nos enfants ne semblent ni plus tarés ni plus délinquants que les autres, que nos filles, imitant leurs battantes de mères, ne s'en sortent pas si mal.

Vive le divorce!

Mais en répétant ce credo, j'ai toujours eu l'impression de marcher sur des œufs. Que ressentent vraiment nos enfants après la séparation de leurs parents? Comment le savoir? Nous ne recevons jamais (du moins pas à ma connaissance) ce reproche insupportable: «Tu n'aurais pas dû quitter papa!» Et quelle incidence, en dehors des propos lénifiants des médias (un bon divorce vaut mieux... etc.), la séparation a-t-elle sur leur être, sur

leur avenir? Les statistiques et les publications à ce sujet nous ont cruellement fait défaut jusqu'à maintenant. Le silence qui entoure ce problème me paraît assourdissant, tant il est vrai qu'il existe un consensus culturel autour du bien-fondé du divorce. Et je ne parle pas des complications que rencontrent les familles recomposées. J'ai en tête une histoire que me racontait un garçon de 12 ans. Parlant d'un ancien concubin de sa mère divorcée, après avoir hésité sur le terme à utiliser, il le nomma «mon ex-papa»!

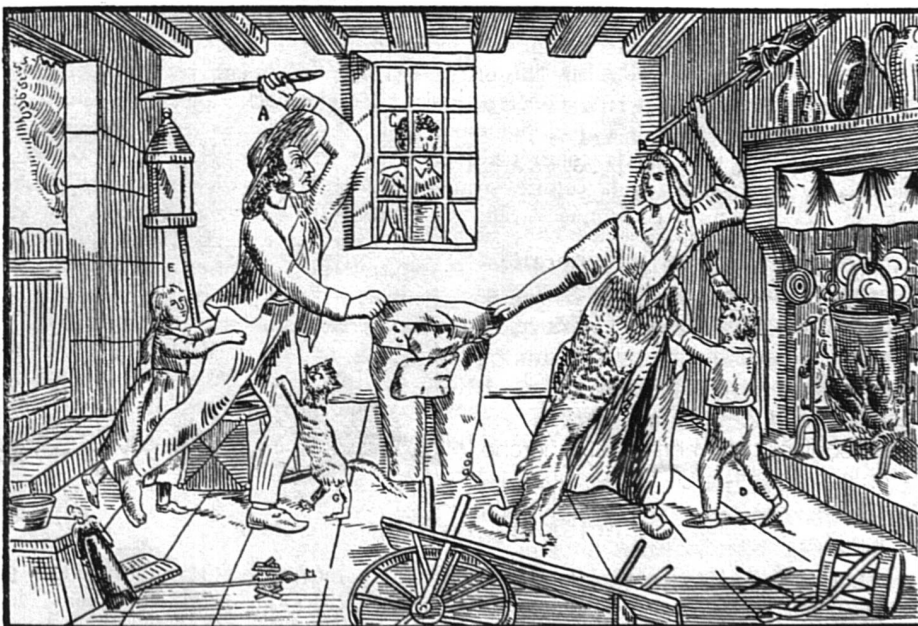
Nous avons bien envisagé, parfois, de réunir nos adolescents, ou jeunes adultes, pour leur poser la question, mais bizarrement, la chose ne s'est jamais faite. Sans doute redoutons-nous la difficulté que représente un interrogatoire de nos enfants par nous-mêmes: «Que pensez-vous de la séparation de vos parents, qu'éprouvez-vous? Ont-ils eu raison de le faire? Parlez-nous de votre douleur.» Impossible.

Peu à peu, cependant, des articles de presse tentent d'analyser les effets du divorce sur les enfants, en interrogeant des psychiatres. Les réponses obtenues semblent aller à l'encontre du consensus cité plus haut.

Tiens, les enfants souffrent après le divorce de leurs parents?

En effet, il semble que les enfants soient de plus en plus nombreux à consulter le psy. «Le divorce? Une donnée statistique banale. Mais les enfants assaillent les psys. [...] On voit toujours plus d'enfants pour lesquels la demande de consultation est liée à des situations de séparation, selon un thérapeute d'un service de pédopsychiatrie vaudois. [...] (24 Heures, 26.11.98). Que voient-ils, dans leur consultation, ces psys? «Des adultes qui se débattent toujours avec la séparation de leurs parents. D'anciens gosses qui se sont trouvés pris dans le traditionnel filet de haine tissé par des parents en rupture. Ils ressassent ces souvenirs de week-ends annulés pour des rhumes bénins, de chantage où la

visite se négocie contre la ponctualité de la pension alimentaire, où le gosse a peur de s'amuser chez l'un, de peur de décevoir l'autre...» (Hebdo, 25.09.97). Or, il se trouve que dans la majorité des familles déchirées que je connais, ces souvenirs que les «anciens gosses» livrent en consultation sont d'une banalité affligeante et se vivent au quotidien des années durant!



Apprendre la vie à deux

Loin de moi l'idée de remettre en question les avantages du divorce! Mais comme le nombre de divorces augmente, le nombre des enfants qui en souffriront augmente aussi. Les statistiques montrent que les enfants de couples divorcés divorcent davantage, se remarient et divorcent encore. Vivre en couple devient de plus en plus difficile. Or, que fait-on pour éviter que ce phénomène ne s'emballe? Que fait-on pour leur apprendre à ne pas renouveler nos échecs conjugaux? Rien, sinon leur offrir un vision idyllique et romantique du mariage, déconnectée de la réalité. Qui leur tombe sur le coin de la figure au moment où arrivent le premier enfant, la vie professionnelle, le train-train quotidien. Seule solution: le divorce...

Marie

L'Institut de recherche et de conseil de la famille de l'Université de Fribourg a proposé des week-ends de «prévention au divorce». Précision de Guy Bodenmann, psychologue et coordinateur: «Il n'est pas question d'empêcher que ce soit de divorcer ou de se séparer. La vie est trop courte. Mais il faut aider les couples motivés à rester ensemble.»

La Suisse a le taux de divorce le plus élevé d'Europe après les pays nordiques, soit 4 divorces pour 10 mariages, selon l'Office fédéral de la statistique. Dans le canton de Vaud, 1618 couples ont divorcé en 1997, dont 802 avec des enfants de moins de 18 ans.